NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
12 novembre 2026

3e Salon de la protection sociale les 18 et 19 novembre : Les Comités régionaux Net-entreprises donnent rendez-vous en ligne aux professionnels de la paie et des RH



Les Comités régionaux Net-entreprises organisent les 18 et 19 novembre 2026 la troisième édition du e-Salon de la protection sociale. Gratuit et entièrement en ligne, ce rendez-vous mobilisera plus de 430 experts des organismes pour accompagner les gestionnaires de paie, responsables RH, experts-comptables et collaborateurs de cabinet dans leurs pratiques déclaratives. Cette édition marque aussi les vingt ans des Comités régionaux, relais de Net-entreprises auprès des entreprises et des professionnels sur les territoires.

Deux jours pour comprendre les évolutions et échanger avec les experts

Le e-Salon proposera des conférences, *masterclass*, tables rondes et échanges directs avec les organismes de protection sociale. 6 000 visiteurs ont été accueilli en 2025 ; l'édition 2026 s'appuie sur un partenariat renforcé avec le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, et sur la participation d'une quinzaine d'éditeurs de logiciels de paie et de l'association des éditeurs, la SDDS.

Au programme : les **évolutions de la Déclaration sociale nominative (DSN)**, la **fiabilisation des données**, le **tableau de bord unifié des retours métiers** et le service Indicateurs Entreprises, qui permet de comparer les données RH d'une entreprise à celles de structures similaires. L'**attestation employeur en DSN**, le **compte personnel de formation** et le **passeport de prévention** feront également partie des sujets abordés. Certaines conférences sont mutualisées entre plusieurs organismes notamment celle dédiée au **congé supplémentaire de naissance**, qui sera portée conjointement par la CNAM, la MSA et le CNOEC.

Des contenus pédagogiques seront spécifiquement proposés aux nouveaux entrants dans les métiers de la paie et de la gestion sociale. Chaque participant pourra choisir les sessions adaptées à ses besoins et retrouver en replay les conférences.

Vingt ans de dialogue avec les entreprises dans les territoires

Créés il y a vingt ans, les Comités régionaux Net-entreprises réunissent localement les organismes de protection sociale, les utilisateurs et les partenaires. Ils organisent des rencontres avec les entreprises et les cabinets, partagent les bonnes pratiques et font remonter au GIP-MDS les difficultés et les besoins du terrain pour alimenter l'évolution des services. Le e-Salon prolonge ce dialogue à l'échelle nationale.

« La protection sociale fonctionne mieux quand ceux qui la font vivre se parlent. Les organismes, les entreprises, les cabinets, les éditeurs. C'est la raison d'être du GIP-MDS et de Net-entreprises. Et c'est ce que ce e-Salon met en scène : informer, accompagner, et surtout simplifier »

Marc Luccioni, président du GIP-MDS

Programme et inscription :

e-Salon de la protection sociale 2026

Contacts presse

Net-entreprises :
Marie-Amélie ROGUET
marieamelie.roguet@gip-mds.fr
07 86 28 97 90

Agence Bona fidé :
Edgar BORRITS
eborrits@bonafide.paris
06 51 37 83 59

À propos de Net-entreprises

Géré par le Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS), Net-entreprises est un service public numérique gratuit qui simplifie les démarches des entreprises. Net-entreprises compte 3 millions de déclarants inscrits et 38 millions de télédéclarations et consultations par an. La plateforme de services net-entreprises.fr porte la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui couvre plus de 80 déclarations en un seul message, issu des données de la paie. Le prélèvement à la source (PAS) s'appuie sur ces données et ces systèmes d'information.

Les organismes de protection sociale ont créé en 2000 le GIP-MDS pour mutualiser moyens et expertises en vue de dématérialiser les déclarations sociales. Ce collectif regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, etc.) et de prévoyance collective ainsi que les organisations patronales, les syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs, les éditeurs de logiciels (Numeum) et les experts-comptables (Conseil National de l'Ordre des experts-comptables). La Caisse des Dépôts (CDC) et les caisses de retraites de la Fonction publique ont rejoint le collectif en 2020.